



FICHE DE RENSEIGNEMENTS
INSCRIPTION 2018/2019
SAINTES VOLLEY BALL

- Création licence
- Renouvellement Volley-ball
- Mutation d'un autre club :

Nom : Prénom :

Date de naissance : Lieu : Pays :

Adresse : CP : Ville :

Téléphone : Portable :

Email valide : Taille du joueur :

Profession/études :

Profession père / mère :

Personne à contacter en cas d'accident : (nom et prénom tél) :

.....
Date et signature :

LE DROIT A L'IMAGE

Nous soussignons,,
responsables de l'enfant, donnons au Club de
Saintes Volley Ball, l'autorisation de photographier, filmer notre enfant et de publier, exposer
ou diffuser la (les) photographies ou le(s) film(s) la/le représentant dans les documents
élaborés dans le cadre de l'association et pour les besoins de la communication. La publication
ou la diffusion de l'image de notre enfant ainsi que les légendes ou commentaires
accompagnant cette publication ne devront pas porter atteinte à sa dignité, sa vie privée ou sa
réputation.

Cette autorisation est valable pour la durée de la saison sportive 2018/2019.

Date et signature :



→
**AUTORISATION PARENTALE POUR
LA SAISON SPORTIVE 2018-2019**

Je soussigné, (représentant légal).....

demeurant à

.....

Tel domicile..... Tel professionnel.....

Tel portable.....

agissant en qualité de (entourer) : père mère tuteur légal de l'enfant

NOM :..... Prénom :

Date de naissance :

Déclare autoriser l'enfant inscrit ci-dessus, à pratiquer les activités sportives de volley-ball à
Saintes. ,

Je déclare avoir pris connaissance des modalités liées à la pratique du volley-ball, des horaires
et des lieux d'exercice.

Je donne mon accord pour les déplacements des sportifs tels qu'ils sont organisés par le Club.
Les parents des mineurs doivent accompagner leurs enfants et vérifier que le responsable de
l'activité soit présent avant de quitter le lieu d'entraînement ou de la rencontre. En souscrivant
à l'adhésion, j'autorise le club à utiliser les photos d'équipes pour le site internet ou la presse.

Si vous ne souhaitez pas de diffusion, merci de nous faire un courrier.

En dehors des plages d'activités, les enfants ne sont plus sous la responsabilité du club.

**EN CAS D'ABSENCE DU RESPONSABLE, LE CLUB NE POURRA PAS ETRE TENU
POUR RESPONSABLE SI L'ENFANT SE RETROUVE LAISSE A LUI-MEME.**

Date et signature : (précédé de la mention « lu et approuvé »)